

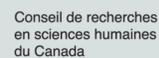
DÉFIS ET SOLUTIONS ENTOURANT L'IMPLANTATION DES MESURES D'AMÉNAGEMENTS DE TRAVAIL

Le colloque *Regards croisés sur la santé mentale et le retour au travail* (Montréal, Octobre 2021) a souligné la persistance des difficultés de maintien dans l'emploi à la suite d'une reprise professionnelle. L'implantation des aménagements de travail est ressortie comme un élément charnière qui influence le processus d'une reprise professionnelle durable à la suite d'un trouble mental / psychique (p. ex., dépression). Ainsi, comprendre la notion de mesures d'aménagement de travail, les défis qui entourent l'implantation et les solutions pour développer des pistes d'intervention judicieuses, est apparu crucial. Ces mesures d'aménagements sont de diverses nature (p. ex. physique, ergonomique, sociale). Le cadre de l'obligation légale de l'employeur d'accommoder les employés en besoin a été élargi pour dépasser la notion strictement juridique, qui varie d'ailleurs selon les pays.

AUTEURS

Marc Corbière, Maud Mazaniello-Chézol et Sonia Laberon

REMERCIEMENTS



Panélistes et mise en scène

Sonia Abelanski, Jean-Marie Bioteau, Caroline Bleau, Roxane Bouchard, Cynthia Cameron, Alexandre Desjardins, Geneviève France Donardin, Sophia Draaoui, Guy Gendron, Joseph Giulione, Stéphane Guay, Jean-Philippe Lachance, Francis Marois, Marie-Josée Nucci, Miryam Origel, Bernard Pachoud, Isabelle Pinard, Jean-Robert Turcotte, Mickaël Vachon et Luc Vigneault.

ACTIVITÉ FIL ROUGE

L'activité « *fil rouge* » s'est déroulée sur les deux jours du colloque. Elle a mobilisé les **600 participants** à l'international (en présentiel et en distanciel) représentant les principaux acteurs impliqués dans le processus de reprise professionnelle de personnes avec un trouble mental. L'intérêt de cette activité a résidé dans le fait de **croiser leurs regards et leurs expériences** tout en tenant compte de leur « système » d'appartenance.

OBJECTIF

Pour chaque système d'acteurs, il était question de **recueillir et prioriser les défis vécus sur le terrain puis de les engager à identifier les solutions possibles aux défis les plus saillants** pointés la veille concernant l'implantation des aménagements de travail à la suite d'une absence en matière de santé mentale. Pour ce faire, les participants ont été invités, par le biais d'un support en ligne, à répondre à deux questions simples →

LES QUESTIONS

« **Quels sont les défis que vous rencontrez dans la mise en place des aménagements de travail ?** »
 En fonction du défi priorisé :
 « **Quelle(s) solution(s) proposez-vous ?** »

DÉFIS PRIORISÉS PAR SYSTÈME

Les résultats de ces deux sondages ont été colligés pour chaque système d'acteurs, traités et synthétisés dans l'heure sous forme de nuages de mots en vue d'être discutés immédiatement après en tables rondes par quatre panels de représentants des quatre systèmes d'acteurs. Cette mise en commun des résultats pour chaque système d'acteurs a permis des discussions intersystèmes riches et la priorisation des défis suivants:

SYSTÈME PERSONNEL ET SOCIAL

Personnes vivant avec une problématique de santé mentale, qu'elle soit salariée, étudiante ou pair aidante ;



Comment collaborer pour réduire la stigmatisation en contexte d'aménagements de travail ?

SYSTÈME SANTÉ

Professionnels de la santé comme les médecins de famille, les psychiatres et directeurs de cliniques de réadaptation ;



Face à la diversité des manques des différentes parties prenantes, y-a-t-il des facteurs explicatifs communs ?

SYSTÈME ENTREPRISE/ORGANISATION

Acteurs des ressources humaines ou des services de santé et sécurité au travail, des syndicats et des gestionnaires ;



Comment permettre l'émergence d'une culture de la santé mentale au travail (prévention, accompagnement au retour, rôle du gestionnaire) ?

SYSTÈME PROFESSIONNEL DE L'ACCOMPAGNEMENT

Coordonnateurs de retour au travail et de conseillers spécialisés provenant de divers secteurs d'activité : compagnies d'assurance, cliniques de réadaptation, services en santé et sécurité au travail d'une organisation, dispositifs d'emploi accompagné et programmes de réinsertion au travail.



Comment amener les différents acteurs du retour au travail à communiquer ensemble alors que leurs perceptions et leurs enjeux sont souvent différents ?

SOLUTIONS

Les solutions qui se dégagent convergent vers une même orientation, nous les résumons ainsi :



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES

À l'issue de ce colloque, une nouvelle communauté de pratiques « santé mentale et travail » regroupant chercheurs et acteurs de différents systèmes s'est formée dans l'objectif d'impulser des actions en faveur de ces solutions.

1. Formaliser le processus de retour au travail avec des balises communes permettant un suivi personnalisé et standardisé ;
2. Former les gestionnaires à la prévention en santé mentale et la gestion des employés lors de leur retour au travail ;
3. Former les coordonnateurs et coordonnatrices de retour et de la réinsertion au travail ;
4. Développer les mesures d'aménagements de travail et informer les employés ;
5. Mettre en place des outils partagés, accessibles et sécurisés à tous les acteurs impliqués dans le processus de retour et de réinsertion au travail ;
6. Développer une politique d'investissement dans le champ santé mentale et travail ;
7. Mobiliser les ressources humaines et matérielles autour de l'accompagnement du retour au travail des employés ;
8. Générer des données probantes pour mieux comprendre et favoriser le retour au travail durable et en santé des employés en absence maladie ;
9. Favoriser l'accès aux ressources en santé et services sociaux pour les employés ;
10. Sensibiliser les milieux à la santé mentale et promouvoir les bonnes pratiques en matière de prévention et gestion des problèmes de santé mentale.